



DÉCLARATION DE CONFORMITÉ CE

ILTECNICO2424 S.r.l., dont le siège est situé via TOSCA n. 43, Commune de Rimini (province RN), tél. 0541.1573521, N° de TVA 04663050401

Produit : Filtre à fumées ProOzone™ pour installations à granulés

Modèle : AF1102 et AF1112

Fabricant : ILTECNICO2424 S.r.l.

Propriétaire de la Marque : Italian Global Service de Bove Antonia, utilisé par ILTECNICO2424 S.r.l.

Description du Produit

Le Filtre ProOzone est un système avancé de filtration à double chambre, certifié 5 étoiles, conçu pour réduire les émissions de PM10, COT, NOx et CO, garantissant ainsi une purification efficace des fumées émises par les poêles à granulés.

Le produit est conçu pour être compatible avec des installations à granulés jusqu'à 28 kW et respecte les réglementations environnementales en vigueur. Il offre une solution de filtration conforme aux exigences du D.M. n.186 du 07/11/2017 et aux normes de sécurité applicables aux bâtiments résidentiels.

IL EST CERTIFIÉ

Sur la base des tests effectués par des organismes accrédités et en conformité avec la directive européenne 2014/30/UE (Directive CEM) et la directive 2006/42/CE (Directive Machines), ainsi qu'avec les normes spécifiques du D.M. 186 du 07/11/2017, il est attesté que le produit :

- Réduit les émissions de particules fines et de polluants au-delà du seuil des 5 étoiles.
- Est équipé d'un système de filtration à eau et utilise un processus de condensation permettant l'auto-recharge et la gestion du cycle d'évacuation mensuel.

Par la présente, Italian Global Service de Bove Antonia déclare sous sa propre responsabilité que le Filtre ProOzone satisfait aux exigences des réglementations suivantes :

- D.M. 186/2017 : Norme sur les exigences d'émission et de rendement des installations biomasse.
- Directive 2014/30/UE (CEM) : Compatibilité électromagnétique.
- Directive 2006/42/CE (Machines) : Sécurité pour les produits installés dans les environnements domestiques et commerciaux.
- DPR 412/93 : Réglementation sur les installations thermiques en copropriété, y compris la possibilité d'installation sans conduit de fumée.

Ce certificat de conformité atteste que le Filtre ProOzone est conforme au marquage CE et peut être commercialisé au sein de l'Union européenne, en respectant les lignes directrices en matière de sécurité et d'environnement.

Rimini, 06/11/2024

Responsable Technique

Antonio Di Gioia
 Chef Technicien

Déclarant

iltecnico2424 srl

Sede Legale: Via Tosca, 43 - 47922 - RN - Italia
 Sede Operativa: Via Ungheria, 4/c - 47921 RN

P. IVA/C. F.: 04663050401
 N. REA: RN-430715
 SDI: SU9YNJA

iltecnico2424srl@pec.it
 ☎ 0541.1575036